

sition officielle depuis 1963. Nous sommes reconnaissants au premier ministre d'avoir renforcé nos rangs, en nommant un homme encore jeune et vigoureux, doté d'une précieuse expérience acquise pendant près de dix ans à la Chambre des communes.

Pour ma part, j'accueille un ami personnel, et je sais que je suis l'interprète de l'opposition officielle en lui disant que nous sommes enchantés de l'avoir comme collaborateur. J'ajouterai que je ne doute pas que le Sénat tout entier soit très heureux de le recevoir dans ses rangs.

Il reste que l'addition d'un membre au groupe de sénateurs formant l'opposition officielle ne corrige pas le déséquilibre inacceptable qui existe entre le groupe de partisans du gouvernement et celui formé de l'opposition officielle, de deux indépendants et d'un représentant du Crédit Social.

Depuis 1963, le nombre de sénateurs d'allégeance conservatrice a diminué de 34 à 17. Il n'y a que 20 sénateurs qui ne font pas partie du caucus libéral. Le gouvernement peut compter sur l'appui des trois quarts des membres de cette Chambre. Notre système, tel qu'il a été conçu, impose un rôle précis et très lourd à l'opposition, rôle que celle-ci ne peut remplir sans savoir les effectifs suffisants.

Puis-je vous rappeler que l'exleader du gouvernement au Sénat, le sénateur John J. Connolly, a lui-même, à plusieurs reprises, exprimé l'avis que le nombre de sénateurs siégeant dans l'opposition ne devrait jamais tomber en bas du tiers.

Quoi qu'il en soit, le Sénat peut compter que l'opposition officielle, avec les moyens dont elle dispose, fera néanmoins de son mieux pour s'acquitter pleinement de sa tâche.

[Traduction]

Honorables sénateurs, je voudrais féliciter à la fois le motionnaire (l'honorable M. Hicks) de l'Adresse en réponse au discours du trône, et celui qui l'a appuyé (l'honorable M. Lafond).

Il ne fait pas de doute que le sénateur Hicks enrichit le Sénat de sa longue expérience dans le domaine des affaires publiques et de ses dons remarquables d'orateur. Sa contribution au débat était pleine d'intérêt sur divers points, mais en particulier par sa déclaration condamnant avec force la loi de l'impôt sur le revenu, laquelle, selon lui, devrait être fondamentalement modifiée. Cette partie de son discours aurait été tout à fait à propos lorsque le bill sur la réforme de l'impôt a été discuté au Sénat, à la fin de décembre 1971.

• (1420)

Les sénateurs se souviendront sans doute que le bill sur l'impôt nous a été imposé de force par une majorité des partisans du gouvernement, malgré les avertissements de plusieurs d'entre nous des deux côtés du Sénat sur le fait que de nombreuses dispositions du bill étaient bien insuffisantes et créeraient une grande confusion—la sorte de confusion que le sénateur Hicks a dénoncée hier. Il serait intéressant de savoir si le sénateur Hicks aurait prononcé le même discours s'il avait été ici à ce moment-là ou s'il n'aurait tenu aucun compte des directives de son leader lui demandant de s'abstenir afin de favoriser l'adoption rapide de cette mesure avant la fameuse date limite du 31 décembre 1971.

[Français]

Quant au discours de mon ami le sénateur Lafond, je n'ai que des éloges à en faire. Suivant son habitude, il

[L'honorable M. Flynn.]

nous a révélé sa pensée d'une façon équilibrée, nuancée et efficace. C'est toujours un plaisir de l'entendre.

[Traduction]

Les élections du 30 octobre ont donné lieu à l'autre endroit à une situation sans précédent dans l'histoire politique du Canada. A toutes fins pratiques, les deux principaux partis sont sur un même pied. Sur une base purement mathématique, le gouvernement libéral pouvait à juste titre demeurer en fonction, afin de se rendre compte si le Parlement était disposé à l'appuyer. Néanmoins, les élections ont été indiscutablement un revers important pour le gouvernement Trudeau. S'il y a eu un vainqueur, c'est Robert Stanfield et le parti que j'ai l'honneur de diriger en cette enceinte.

La situation n'est pas très claire, c'est vrai, par suite de l'appui que les deux principaux partis ont reçu d'un bout à l'autre du Canada, et cet état de choses se prête à diverses interprétations.

Sauf au Québec, où le parti libéral a conservé sa force traditionnelle, et exception faite du Nouveau-Brunswick où chaque parti a remporté cinq sièges, les huit autres provinces ont élu plus de conservateurs que de libéraux à la Chambre des communes.

Il faudrait, à mon avis, étudier de près les résultats au Québec. On ne peut s'en tenir là. Le gouvernement n'a obtenu que 49 p. 100 du total des votes. Ce pourcentage tombe à quelque 43 p. 100 si l'on exclut l'île de Montréal où habitent la plupart des électeurs d'expression anglaise. Le partage des votes anti-libéraux entre les conservateurs et les créditistes au Québec a joué un rôle important dans le succès du gouvernement Trudeau.

De nombreux Québécois à l'esprit objectif et observateurs avertis de la scène politique s'accorderaient à dire avec moi qu'il est regrettable que le cours de l'histoire ait voulu que le parti conservateur se soit affaibli au point de ne faire élire que quelques députés depuis l'élection de sir Wilfrid Laurier, en 1896. Sauf en 1911, où étaient élus 27 députés d'une coalition de nationalistes et de conservateurs, contre 37 libéraux; en 1930, alors que les conservateurs remportaient 24 sièges et les libéraux, 40; puis, en 1958, alors que les progressistes conservateurs remportaient 50 sièges et les libéraux, 25, mon parti n'a pas bien réussi au Québec.

D'après moi, le Canada et le Québec en souffrent quand l'un des deux seuls partis capables de former un gouvernement ne peut obtenir un minimum d'appui au Québec, au Canada français. Quelques-uns disent que les conservateurs sont anti-canadiens français. Je ne suis pas du tout d'accord. Le corollaire voulant que le parti libéral soit le parti des Canadiens français est aussi faux.

Certains militants libéraux se sont plaints dernièrement que les résultats de l'élection du 30 octobre dénotent du ressentiment vis-à-vis le Québec. Je n'en crois rien. D'ailleurs aucun éditorialiste compétent et digne de foi de la province de Québec n'a accepté cette thèse.

Il est certain qu'à l'extérieur du Québec les principaux sujets qui ont dominé la campagne électorale ont été les problèmes d'ordre économique: l'inflation, le chômage, la fiscalité, l'immigration et d'autres sujets de même nature. Ce sont les mêmes qui, au Québec, ont incité 51 p. 100 des électeurs à accorder leur vote à d'autres partis que le parti libéral.

Comment pouvons-nous parler de ressac en Ontario où les libéraux ont essuyé un échec? Ils ont essuyé un échec, c'est vrai, mais s'ils avaient été victimes d'un ressac, 35 de